

LES RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS DU TOURISME DURABLE

EAU

ENERGIE - DECHETS - MOBILITES

Première édition le 18 mars 2024



PRÉPARÉ ET ANIMÉ PAR

JEROME ARNAUD ET SANDRINE CHAUSSON / DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
DE LA GRANDE MOTTE
JULIA LIGNERES ET ALICE RIGOULAY / ETHICALIA

LES ACTEURS MOBILISÉS

Accueillis au Palais des Congrès de La Grande Motte de 14h à 17h le lundi 18 mars 2024 pour le premier "Rendez-vous des professionnels du tourisme durable", les hébergeurs et activités de loisirs ont répondu présents pour participer à ces échanges.

Les élus mobilisés ont ouvert les débats :

- Stéphan ROSSIGNOL - Maire de La Grande Motte,
- Brice BONNEFOUX - Adjoint au Maire et délégué à la Vie Durable
- Thierry BOUVAREL - Adjoint au Maire et chargé de la Vie Économique et Touristique

Les services de la ville concernés étaient présents :

- Jérôme MARCK - Directeur Général des Services
- Arnaud BRASSEUR - Directeur des Services techniques

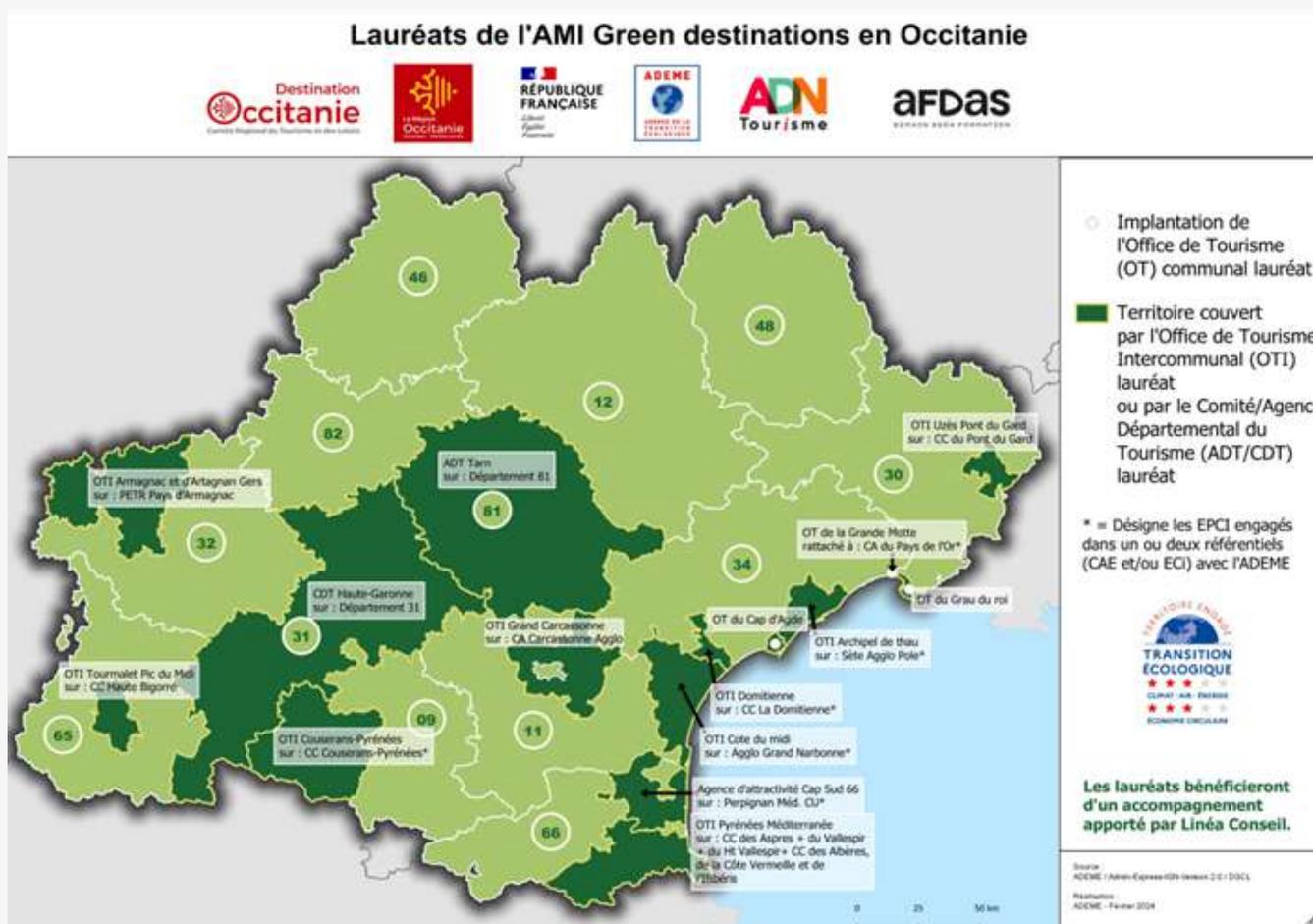
Des experts ont participé à la table ronde dédiée à l'eau :

- Christophe FERNIQUE - Conseiller Environnement à la CCI de l'Hérault
- Jean-Michel CLERC - Chargé de mission Innovation Expert Eaux Géosciences Risques - Direction Opérationnelle Innovation - Agence Ad'occ
- Geneviève MARAIS - Co-fondatrice et dirigeante d'Aquatech Innovation
- Philippe JUNCA - Co-fondateur et dirigeant d'IoTopics



POSITIONNEMENT DE LA STATION

- LGM engagée dans le label "Green Destination" avec l'appui du CRTLO
- 14 sites pilotes en Occitanie pour prétendre au label à travers un AMI
- Le plus lisible et international des labels « verts » de destination
- Le positionnement d'avenir pour LGM



L'ENQUETE AUPRES DES PROFESSIONNELS

Une enquête en deux temps

Un travail d'inventaire a été réalisé pour recenser les actions, les projets mais avant tout, les besoins des professionnels de la station.
Pour ce faire, deux enquêtes téléphoniques ont été réalisées :

Une première enquête, en juin 2023



Thématique de l'eau



Panorama le plus complet des actions



29 entretiens auprès des services et équipements de la ville et des hébergeurs sur 34 sollicités



dont 19 hébergeurs sur 24 présents sur la station

Une seconde enquête, en décembre 2023 - janvier 2024



Thématiques de l'eau et de l'énergie



Identifier les projets, les difficultés et préoccupations



19 entretiens auprès des hébergeurs, activités de loisirs et restaurateurs sur 62 sollicités

15/23



6/7



2/62



Trois grands constats



Tous, ont initié des actions, certaines innovantes et engagées, d'autres dans le cadre de labellisation.

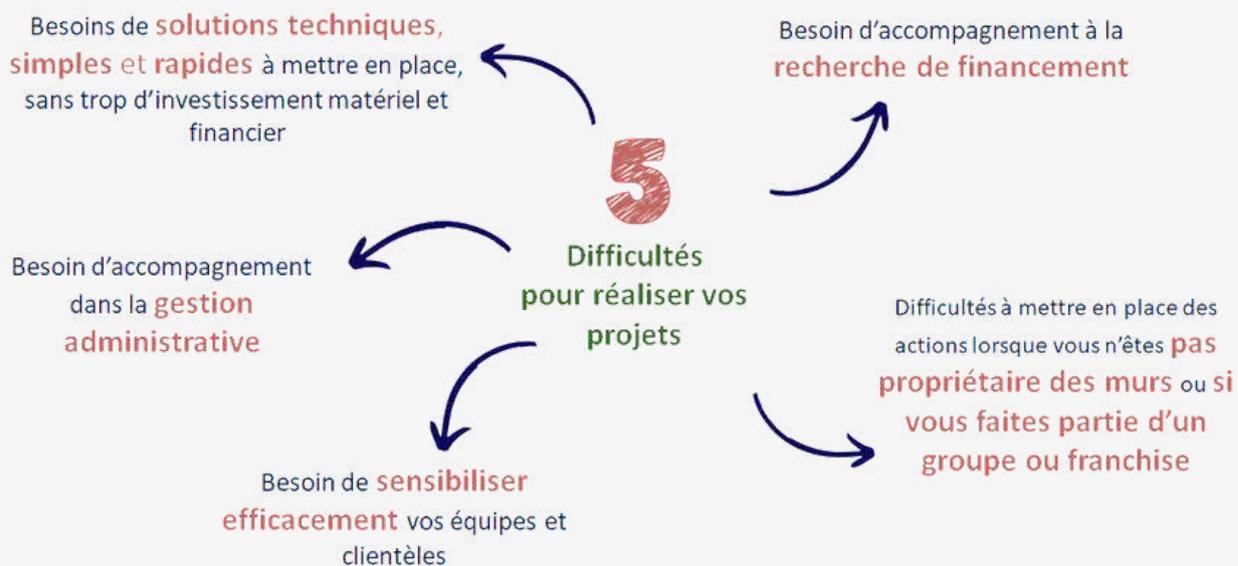


Les professionnels se sont montrés intéressés par le sujet et ouverts à la mise en œuvre d'actions supplémentaires.



De nombreux professionnels ont des réflexions ou projets similaires.

Cinq besoins ou difficultés exprimés



LES AIDES DISPONIBLES

Lors des enquêtes, plusieurs professionnels nous ont fait part d'un besoin d'information ou d'accompagnement à la recherche de financements.

Sont précisées ci-après les principales aides et subventions disponibles à ce jour.

- 1 Les aides régionales
- 2 Les aides de l'ADEME avec l'appui d'un référent local
- 3 L'accompagnement par un acteur privé

1 LES AIDES RÉGIONALES



Pass Transformation Ecologique

- Pour les entreprises touristiques multifilières
- En complément des aides ADEME
- 1 pass tous les 3 ans
- Plafond de 10 000 euros d'aide = 50% des dépenses éligibles (20 000 euros de dépense)

Plus d'informations sur le [PASS TRANSFORMATION ECOLOGIQUE](#)

Contrat Entreprise d'Avenir

- Pour les entreprises touristiques multifilières
- Projet plus structurants générateurs d'emplois et transformants
- Montant : min 100 000 euros de projet engagé par l'entreprise

Plus d'informations sur le [CONTRAT ENTREPRISE D'AVENIR](#)

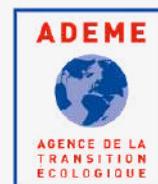


Contact à La Région Occitanie :

Nathalie ROZAR
Chargée de mission - Service Economie
Touristique Méditerranéenne et Urbaine
04 34 35 77 29
nathalie.rozar@laregion.fr

2

LES AIDES DE L'ADEME AVEC L'APPUI DE RÉFÉRENTS LOCAUX



Le Fonds Tourisme Durable

Objectifs du dispositif

- Soutenir la réalisation d'un diagnostic environnemental gratuit
- Financer des investissements et/ou des études en faveur de la transition écologique



Qui est éligible ?

Entreprises TPE et PME, inscription au RCS obligatoire pour les meublés de tourisme

- **Les restaurants**
 - La restauration commerciale traditionnelle - NAF 56.10A
 - Les services de traiteur ayant une activité événementielle - NAF 56.21Z
- **Les hébergements touristiques**
 - Hôtels et hébergements similaires - NAF55.10Z
 - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs - NAF55.30Z
 - Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée - NAF 55.20Z
 - Autres hébergements - NAF 55.90Z

Quelques actions concrètes éligibles



- Isolation (murs, combles, rampants) *
- Géothermie
- PAC solaire *
- Solaire thermique *
- Chaudière biomasse * (<1200MWh)
- Diminuer les apports de chaleur : volets/stores pare-soleil/ films solaires...
- Eclairage : luminaires d'éclairage LED
- Audit énergétique
- Système de gestion du bâtiment



- Robots, éplucheuses, yaourtières, sorbetières
- Création ou extension verger / potager
- Déshydrateurs, stérilisateurs, machines sous vides
- Cellule de refroidissement / surgélation neuve
- Remplacement d'un équipement froid ancien



- Limitation de débit robinet
- Limitation de consommation WC (chasses d'eau double flux) – toilettes sèches
- Cuves de récupération d'eau de pluie



- Vélo cargo
- Support de communication valorisant la démarche environnement (matières pérennes, naturelles, recyclables..)
- Mise en place d'une pergola en bois + végétalisation
- Compostage

De quels montants bénéficier ?

- Subvention forfaitaire, par action : entre 40% et 80% maximum de la dépense avec un plafond
- Aide minimum 5 000 € à solliciter, maximum 200 000 €

Comment en bénéficier ?



Pour plus d'informations sur le [FONDS TOURISME DURABLE](#)

Focus sur l'Ecolabel Européen, financé dans le cadre du Fonds Tourisme Durable



Ce financement peut vous permettre de bénéficier d'un accompagnement vers la certification Ecolabel Européen et ainsi structurer votre démarche de transition écologique.

Aides disponibles :

- Pour la préparation jusqu'à **12 000 euros** pour financer l'appui d'un cabinet extérieur, des RH internes dédiées à la démarche représentant max 50% du budget demandé, de l'investissement matériel,...
- Pour l'audit, financement de **2000 euros** .



Contact CCI Hérault

Christophe FERNIQUE
Conseiller Environnement - Service
Appuis aux Entreprises
06 17 90 45 51
c.fernique@herault.cci.fr



Contact Hérault Tourisme

Géraldine LEFRANC - VERNA
Accompagnement des professionnels
du tourisme (Fonds Tourisme Durable
Clef Verte, WeGoGreenR)
04 67 67 64 49
glevrancverna@herault-tourisme.com



Contact CCI Hérault

Esteban FLOURY
Conseiller Énergie & Mobilités - Service
Appuis aux Entreprises
06 77 07 38 03
e.floury@herault.cci.fr



Contact ADEME

Christelle BEDES
Chargée de mission Tourisme Durable
04 67 99 81 22
christelle.bedes@ademe.fr

Les dispositifs de Rénovation Énergétique



Fonds Chaleur Renouvelable

La CCI Hérault réalise gratuitement une Analyse d'Opportunité CHALEUR RENEUVELABLE (prestation 100% prise en charge par l'ADEME, l'Europe, la Région Occitanie et la CCI Hérault)



Rénov'Petit Tertiaire

- Conseil sur les solutions techniques performantes
- Recherche des aides financières mobilisables
- Prestation prise en charge à 100%

Les dispositifs d'aide sur la mobilité



- Étude comparative sur le remplacement d'un véhicule polluant
- Recherche des aides financières mobilisables
- Favorisation de la mobilité douce et active des salariés

Prestation prise en charge à 100% par la CCI Hérault et l'ADEME.

Important : Ce dispositif se termine en décembre 2024

Contact CCI Hérault



Christophe FERNIQUE
Conseiller Environnement – Service
Appuis aux Entreprises
06 17 90 45 51
c.fernique@herault.cci.fr



Esteban FLOURY
Conseiller Énergie & Mobilités –
Service Appuis aux Entreprises
06 77 07 38 03
e.floury@herault.cci.fr

3 L'ACCOMPAGNEMENT PAR UN ACTEUR PRIVE

Exemple d'accompagnement à la recherche de financements



- Pour les entreprises touristiques multifilières
- Vision à 360° des aides disponibles de l'échelle communale à l'échelle européenne
- Accompagnement de A à Z : Formulation et échanges autour du projet, recherche des aides et subventions potentielles, formalisation des dossiers de demande, aide administrative
- Conditions : projet >250 000 € d'investissements
- Rémunération au succès : honoraires de 20% d'aides perçues mais adaptable selon le projet



Contact chez SubstanCiel

Franck VERNEUIL
Directeur Régional Sud
07 48 88 23 76
fverneuil@substanciel.eu
<https://substanciel.eu>



L'EAU

- 1 La récupération des eaux pluviales
- 2 La gestion des piscines
- 3 Mesures, suivi et réduction de ses consommations
- 4 Le recyclage des eaux grises

1 LA RECUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES



Vos actions

- 2 établissements ont installé des récupérateurs d'eau
- 2 établissements, sont en cours de réalisation
- 6 sont en réflexion



Vos questions

- **Est-ce une action pertinente** chez nous pour économiser de l'eau car les retours d'expériences sont mitigés ?
- **L'économie globale du projet est-elle possible** car les installations sont coûteuses et la rentabilité n'y est pas pour certains ?
- **Quelles solutions** existent en fonction des contextes : peu de surface au sol, pas propriétaire des murs, budget limité ...?



Des éléments de réponse

La récupération d'eaux pluviales **n'est pas une solution adaptée sur le littoral Héraultais.**

Aux vues des projections météorologiques et climatiques, les épisodes pluvieux seront :

- moins nombreux
- moins intenses

Il faudrait stocker des quantités importantes au printemps et à l'automne ce qui sous-entend :

- Avoir une surface au sol et une capacité de stockage très importantes.
- Traiter l'eau stockée pour limiter l'eau stagnante.

Vos expériences / témoignages



Depuis plus de 10 ans : récupérateur d'eau grâce à un tuyau reliant le toit des 2 blocs sanitaires à une bâche = surface au sol 60m²

Usages : arrosage des jeunes haies et chasses d'eau

Efficacité : avec les épisodes pluvieux importants le récupérateur atteint sa capacité = une semaine de chasse d'eau en période estivale à capacité max.

Une aide financière avait été obtenue pour ce projet.

Au final « Bof ! » : pas facile, pas rentable, peu adapté chez nous



En cours : installation de récupérateurs des eaux pluviales des toits des mobilhomes pour la réinjecter dans les WC



Petite installation de récupération des eaux pluviales

Usage : pour les espaces verts. Pas suffisant pour les 24 hectares du club.

Pour relier les sanitaires à une telle installation il faudrait une trop grande capacité : ce n'est pas envisageable pour les 408 logements du club



Installation de 2 cuves d'une capacité de 1000 litres chacune

Usage : arrosage du parc

Récente installation : pas encore de retour d'expérience



Récupérateur d'eau de pluie enterré

Usage : espaces verts

2 LA GESTION DES PISCINES



Vos actions

- Vous avez conscience que les espaces aquatiques sont généralement vos points les plus consommateurs et qu'il faut agir.
- 2 établissements récupèrent les eaux de lavage dont un pour les toilettes des mobilhomes.



Vos questions

- L'eau du Bas Rhône peut-elle servir pour remplir les piscines des établissements dans le respect des normes ARS ?
- Comment faire des économies d'eau dans la gestion des piscines, pédiluves ... ?
- Peut-on recycler, traiter ou réutiliser notamment pour l'arrosage des espaces verts les eaux de vidange et de lavage des filtres ?



Des éléments de réponse

Est-il possible d'alimenter les piscines avec l'eau du Bas Rhône ?

Il n'est pas possible d'utiliser cette eau pour alimenter les piscines sous peine d'une amende par l'ARS. C'est une eau de surface qui doit être potabilisée avant utilisation.

Le raccordement au Bas Rhône

Le réseau a été totalement coupé, même pour arroser les espaces verts.

Pour se raccorder à nouveau au réseau, il est nécessaire de demander aux services des espaces verts de la ville qui se rapprochera de BRL.

Quelle est la cause des pertes d'eau dans les piscines ?

- Evaporation
- Personnes mouillées
- Pédiluve en circuit ouvert
- Contre lavage

Quelles solutions pour faire des économies d'eau ?

- Réduction du cubage de la piscine
- Installation d'une bâche de protection la nuit
- Meilleure gestion du lavage ou contre lavage du filtre

- Une bonne hydraulique par du matériel performant = moins de traitements
- Utilisation d'un dosage de chlore automatique
- Recyclage possible des eaux de lavage pour la piscine
- Déchloration possible des eaux de lavage pour les espaces verts

Comment optimiser le contre lavage ?

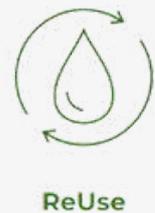
- Limiter le temps du contre lavage : 3 minutes suffit
- Réutiliser les eaux du contre lavage :
 - les traiter et les réinjecter dans la piscine
 - les déchlorer pour les espaces verts

A noter : un nouveau décret devrait voir le jour en juillet 2024 concernant la REUT (Réutilisation des Eaux Utilisées Traitées) notamment concernant les eaux grises des douches.



Des chiffres clés

- 25% de la consommation en eau d'un camping sert à la piscine
- 80% d'eau économisée en réutilisant les eaux de lavages



Une solution pour la réutilisation des eaux de lavage pour la piscine : AquaPool

- Système installé directement sur le réseau dans les locaux techniques.
- Les eaux passent dans un système de traitement et de re-chlorification pour être rejetées dans le bac tampon puis dans la piscine
- Exemple : une piscine qui utiliserait 50m³ par jour pour nettoyer les filtres
 - 10m³ de rejet direct dans le réseau eaux grises car trop sales
 - 40m³ remise dans le circuit.



Geneviève MARAIS

Aquatech Innovation
Co-fondatrice et dirigeante
06 30 21 32 59
genevieve.marais@aquatech-innovation.com



Isabelle LACROIX

Aquatech Innovation
Business Developer
07 89 70 59 26
Isabelle.lacroix@aquatech-innovation.com

3

MESURES, SUIVI ET RÉDUCTION DE SES CONSOMMATIONS



Vos actions

- 5 établissements suivent régulièrement leur consommation d'eau grâce à :
 - L'installation de sous-compteurs
 - Des logiciels de suivi (Xilog, Rain Bird, Excel, Application Clef Verte,...)
- Plusieurs établissements ont installé des petits équipements pour réduire les consommations (mousseurs, réducteurs...)



Vos questions

- A quelle fréquence réaliser des relevés pour que mon suivi soit efficace ?
- L'installation de sous-compteurs est-elle indispensable ?
- Comment réduire encore mes consommations par des actions simples et peu coûteuses ?
- Y a-t-il la possibilité d'installer un système de compteurs verts sur la station ?



Des éléments de réponse

Quels avantages ?

Mesurer et suivre ses consommations permet de :

- Identifier les fuites
- Identifier les points les plus consommateurs
- Agir plus efficacement et réduire ses consommations

Quel sous compteur et comment l'installer ?

Installer des sous-compteurs normalisés.

Mettre des sous-compteurs sur des canalisations linéaires pour ne pas fausser les données.

Un point d'action clef : les sanitaires

Les doubles chasse d'eau peuvent être la solution mais souvent mal utilisées, elles sont peu efficaces.

D'autres solutions existent permettant de **brider les chasses d'eau** et limiter la consommation des sanitaires :

- Chasse d'eau interrompable : entre 30 et 40 €
- Chasse d'eau double commande : autour de 35 € (éviter les matériels bas de gamme)
- Réservoir de chasse d'eau (matériel + pose) : entre 100 et 150 €
- Sac WC: entre 4 et 10 €
- Plaquette WC: environ 10 €

Autres dispositifs de réduction des consommations pour robinetterie :

- Réducteur de pression : 50 € de matériel + 50 € de pose
- Économiseur d'eau pour robinet : entre 5 et 10 € amorti en quelques mois
- Mitigeur et mitigeur thermostatique : 50 à 150 €

Source : Projet Affichage Environnemental des hébergements touristiques ADEME - et écolabel européen

A noter : tester le débit réel des mousseurs avant de vous équiper entièrement ! Viser 4/5l /min au robinet



Des chiffres clés

- En France : 145 litres / habitant / jour d'eau potable.
- A l'hôtel c'est en moyenne : 300 litres / nuitée / client

Les aides

FTD : « dispositif d'économie d'eau pour les salles de bain des chambres ou des sanitaires » = jusqu'à 80% d'aides avec un plafond à 180€/chambre ou /douche.

- Agir sur les chasses d'eau = jusqu'à 50% d'économie d'eau
- 1 toilette avec simple fuite = 80 euros /an
- Poser des réducteurs de pression : 10% à 70% d'économie d'eau

Des exemples de solutions techniques



COMPTEURS D'EAU CONNECTÉS

Permet de suivre les consommations et détecter les dérives (fuites, consommations anormales).



POMMEAU DE DOUCHE INNOVANT

Permet de réduire jusqu'à 65% d'eau et d'énergie (ECS), tout en apportant confort et bien-être à l'utilisateur client.



SYSTÈME DE RECYCLAGE DES EAUX GRISES

Réutilisation des eaux grises de douches, machines à laver et lavabos pour les chasses d'eau, les machines à laver et l'irrigation des espaces verts.



ARROSAGE INTELLIGENT

Permet d'effectuer un arrosage raisonné et donc des économies importantes d'eau.



Philippe JUNCA

IoTtopics

Gérant co-fondateur

06 99 47 81 77

philippe.junca@iotopics.com



Vos expériences / témoignages



Réducteurs de débits dans toutes les douches (de 16l à 9l par minute) et la robinetterie (de 12l par minute à 4/5l).

Système de carte qui limite la douche à 10min.



Difficulté : Les chauffe-eaux au gaz ne se mettent pas en route avec un débit trop réduit.



Entretien à l'eau ozonée.



Utilise des réducteurs de pression et des pommeaux de douche de la marque Neoperl.

Système de récupération de la chaleur des compresseurs de la pompe à chaleur pour préchauffer l'eau chaude du bloc (Eau Chaude - Sanitaire).



Valorisation des urinoirs à rinçage individuel et sans écoulement continu de l'eau.

Difficulté : les chauffe-eaux au gaz ne se mettent pas en route avec un débit trop réduit.

4

LE RECYCLAGE DES EAUX GRISSES



Vos actions

- Hôtel Les Corallines - L'espace Thalasso de l'hôtel = utilisation d'un système de récupération des eaux grises



Nouvelle législation à venir en juillet 2024 pour la réutilisation des eaux grises de douches



Vos questions

- Existe-t-il des solutions adaptées pour tous les types d'hébergements ?
- Est-ce possible avec les installations existantes ou faut-il tout changer ?
- A quel coût et quel est le retour sur investissement ?

Témoignage du Camping de l'Espiguette



Le camping de l'Espiguette est site expérimental pour une meilleure gestion de l'eau. Il reçoit un cofinancement de la Région Occitanie pour les 2 projets :

- depuis 2021, pour la réutilisation des eaux de lavage des filtres de piscine avec Aquatech Innovation.
- prochainement un système de recyclage des eaux grises



Jean Michel CLERC

Chargé de mission Innovation
Expert Eaux Géosciences Risques
Direction Opérationnelle Innovation
06 65 53 84 94
jean-michel.clerc@agence-
adocc.com

Des contacts utiles



Geneviève MARAIS

Aquatech Innovation
Co-fondatrice et dirigeante
06 30 21 32 59
genevieve.marais@aquatech-
innovation.com



Philippe JUNCA

iotopics
Gérant co-fondateur
06 99 47 81 77
philippe.junca@iotopics.com



Isabelle LACROIX

Aquatech Innovation
Business Developer
07 89 70 59 26
Isabelle.lacroix@aquatech-
innovation.com



Jean Michel CLERC

Chargé de mission Innovation Expert
Eaux Géosciences Risques
Direction Opérationnelle Innovation
06 65 53 84 94
jean-michel.clerc@agence-adocc.com

FOCUS : LE LABEL CLEF VERTE

Clef Verte est un label environnemental à destination des hébergeurs et restaurateurs. Il guide et valorise leurs actions mises en oeuvre pour réduire leur impact environnemental.

2 établissements sont labellisés sur La Grande Motte : l'Hôtel Novotel et le Camping La Petite Motte.

FOCUS SUR 2 LABELLISES CLEF VERTE



Témoignages d'établissements labellisés sur LGM

Novotel
La Grande Motte Golf ****

Labellisé depuis décembre 2023

S'inscrit dans une démarche du groupe
Accor Hôtel.

Avantage : permet de mieux connaître
son établissement et ses consommations

Inconvénient : démarche très lourde en
termes de temps à consacrer et
d'exigence.



Labellisé depuis 2020

Démarche très exigeante : de
nombreuses actions mises en place
grâce à la labellisation

Un accompagnement possible par des référents locaux

La CCI et Hérault Tourisme
accompagnent les établissements
désireux d'entreprendre une démarche
de labellisation.

Aides disponibles - Hérault Tourisme :

- Pour les néo-labellisés : prise en charge des frais de participation à hauteur d'un forfait de 430€
- Pour les renouvellement en N+1 : prise en charge des frais de participation à hauteur de 30%.

Les frais d'audit restent, eux, à l'entière charge des établissements.

Important : les candidatures se terminent au 15 avril 2024.



Contact CCI Hérault

Christophe FERNIQUE
Conseiller Environnement - Service
Appuis aux Entreprises
06 17 90 45 51
c.fernique@herault.cci.fr



Contact Hérault Tourisme

Géraldine LEFRANC - VERNA
Accompagnement des professionnels
du tourisme (Fonds Tourisme Durable
Clef Verte, WeGoGreenR)
04 67 67 64 49
glevrancverna@herault-tourisme.com

FOCUS : LES BIODECHETS

Depuis le 1er janvier 2024, la loi impose aux professionnels de trier et traiter leurs biodéchets.

Des interrogations sur la gestion des biodéchets ont été soulevées à plusieurs reprises lors de la seconde enquête. Quelques éléments de réponse sont apportés à l'occasion de ce 1er "Rendez-vous des professionnels".

Les professionnels présents ont confirmé la nécessité d'approfondir le sujet à l'occasion d'une seconde édition.



Vos questions

- Est-ce que la mairie apporte une aide aux professionnels pour mettre en place la collecte des biodéchets ?
- Comment bien choisir un composteur et quelle logistique dois-je mettre en place au sein de mon établissement ?
- Comment éviter les nuisances : odeurs, rats...?
- Comment je peux organiser la collecte de mes biodéchets ?



Des éléments de réponse

La gestion des déchets est une compétence de l'Agglomération aux services des particuliers. Les professionnels doivent donc s'organiser par eux mêmes pour gérer et/ou collecter leurs biodéchets.

Quelles options pour les professionnels ?

- La collecte est [payante auprès d'un prestataire privé](#) ou de l'agglomération
- La [création d'une aire de compostage](#) dans l'établissement
- La mise en place d'un [lombri-compostage pour chaque bungalow](#)

Comment fonctionne une aire de compostage ?

- 3 bacs sont nécessaires :
- Apport de biodéchets
 - Matière sèche
 - Maturation

Quels critères à prendre en compte dans le choix du composteur ?

- L'ergonomie
- Le poids du couvercle
- Accessibilité à tous âges
- Épaisseur du couvercle pour résister aux intempéries
- Bon équilibre entre hermétique et perméabilité

Quels sont les collecteurs privés ?

- Les gros opérateurs traditionnels : Suez, Nicollin...
- Les petits opérateurs locaux : les Alchimistes, Ecophénix, Compost Hérault...

Quelles aides ?

Aucune aide n'existe suite à la législation du 1er janvier 2024.

Vos expériences / témoignages

Novotel

La Grande Motte Golf ****

Aire de compostage obligatoire dans le cadre de la labellisation Clef Verte

Fait appel au collecteur "Les Alchimistes"



POUR ALLER PLUS LOIN

Le CRTLO met à disposition de nombreuses ressources sur le thème du tourisme durable. Vous pouvez les retrouver grâce au lien suivant :

[CENTRE DE RESSOURCES](#)

Le CRTLO en partenariat avec l'ADEME propose une [série de webinaire](#) sur les thèmes de l'eau, de l'énergie, des déchets etc.

Notamment sur le thème de l'eau :

[EAU ET TOURISME, ENJEUX ET SOLUTIONS](#)

Pour plus d'informations :



Sophie PIRKIN

Chargée de mission tourisme responsable
Pôle Qualité et Transition
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'occitanie (CRTLO)
07 86 46 05 17
sophie.pirkin@crtoccitanie.fr

L'ADEME met à disposition de nombreuses ressources sur le thème de la transition écologique

[LIBRAIRIE ADEME](#)

Notamment ce document dédié aux hébergeurs :

[“Hébergements touristiques :
quelles actions mettre en place
pour un tourisme durable ?](#)

L'Ecolabel Toolbox est une boîte à outils proposant des solutions techniques concrètes :

[ECOLABEL TOOLBOX](#)

Pour plus d'informations :



Christelle BEDES

Chargée de mission Tourisme Durable
ADEME
04 67 99 81 22
christelle.bedes@ademe.fr



Office de Tourisme
de La Grande Motte
55 rue du Port,
34280 La Grande-Motte

<https://www.lagrandemotte.com/>